

M. l'échevin Guay déclare que, ayant compris que cette Commission a reconnu en principe l'opportunité de louer la salle municipale de Saint-Henri, il est d'avis qu'on la loue au plus haut offrant.

Me Coderre parle à l'appui de la soumission de la "Olympia Amusement Co.", qui est la plus haute.

M. l'échevin Roy représente les mauvais résultats de la location de la salle municipale de Sainte-Cunégonde, et il engage cette Commission à annuler le bail de cette location, après avoir donné un avis raisonnable aux locataires.

Après une longue discussion, M. l'échevin Martin

Propose: Que les soumissions pour la location de la salle municipale de Saint-Henri soient déposées sur le bureau pour être prises en considération à la prochaine séance de cette Commission, et que, dans l'intervalle, les membres de cette Commission visitent l'hôtel de ville de Saint-Henri ainsi que celui de Sainte-Cunégonde.

M. l'échevin Giroux propose en

Amendement: Que soit acceptée la plus haute soumission, celle de la "Olympia Amusement Co." à raison de \$106 par mois, aux conditions générales auxquelles a été louée la salle municipale de Sainte-Cunégonde avec, en plus, réserve de deux soirs par mois.

L'amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Lévy et Giroux—2.

Contre: Gadbois, Ward, DeSerres et Martin—4.

Ledit amendement est ainsi négativé, et la motion principale est adoptée à l'unanimité.

Il est aussi

Résolu: De fixer à samedi prochain, le 16 du courant, la visite des hôtels de ville de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde; de se donner rendez-vous à l'hôtel de ville de Saint-Henri, à 230 heures, samedi après-midi, et d'inviter les échevins de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde à prendre part à cette inspection.

2.—Soumise et lue une lettre de MM. V-A Emond & Fils, demandant d'être autorisés à présenter une nouvelle soumission pour l'installation d'un filtre mécanique à l'hôtel de ville, le filtre installé depuis près de trois mois par un entrepreneur concurrent ne fonctionnant pas encore.

Le surintendant de l'Hôtel de Ville explique pourquoi le filtre Harris, installé depuis près de trois mois à l'hôtel de ville, ne fonctionne pas encore. La pression de l'aqueduc a souvent fait défaut lors de l'épreuve de ce filtre qui réduit lui-même la pression au point que l'eau ne peut monter aux étages supérieurs de l'hôtel de ville.

Résolu: De charger le secrétaire de notifier la Compagnie J.-W. Harris de mettre le filtre qu'elle a installé à l'hôtel de ville en état de fonctionner d'une manière satisfaisante.

3.—Soumise et lue une lettre du contrôleur de la Ville, demandant un bureau pour ses deux employés chargés de vérifier les livres de caisse du Revenu et de les comparer avec les rôles de perception, ces employés n'ayant pas de bureau en propre.

Résolu: De prier le surintendant de l'Hôtel de Ville de s'entendre à ce sujet avec le contrôleur de la Ville et de faire rapport.

4.—Soumis et lu un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Incendies et de l'Eclairage (7 novembre), demandant un téléphone pour la salle de réunion de cette Commission.

Déposés sur le bureau.

5.—Soumis et lu des extraits de minutes de la Commission des Finances (9 novembre) et du Conseil (11 novembre), mettant à la disposition de cette Commission un crédit de \$120 pour réparer la toiture du ci-devant hôtel de ville de Villeray.

Déposés sur le bureau.

"GAZETTE MUNICIPALE"

6.—Le greffier de la Ville ouvre les soumissions suivantes pour l'affermage de la *Gazette Municipale*, formulées conformément à la résolution adoptée par cette Commission le 30 octobre dernier: La Compagnie de Publications Commerciales, La Compagnie Marchand Frères, Limitée, et M. A.-P. Pigeon.

Résolu: De prier le contrôleur de la Ville, le commis des Impressions et le directeur de la *Gazette Municipale* de

Ald. Guay declared that, having understood the Committee held as a principle the advisability of renting the St. Henry municipal hall, he was of opinion that it should be rented to the highest tenderer.

Mr. Coderre spoke in favor of the Olympia Amusement Co's tender, it being the highest.

Ald. Roy pointed out the unfair results of the renting of the Ste. Cunégonde town hall, and advised the Committee to annul the lease after having given a reasonable notice to the tenants.

After a lengthy discussion, Ald. Martin

Moved: That the tenders for the renting of the St. Henry municipal hall be laid on the table, and that they be considered at the next meeting and that, in the meantime, the members of this Committee would visit the St. Henry and Ste. Cunégonde town halls.

Ald. Giroux moved in

Amendment: That the highest tender be accepted, that of the Olympia Amusement Co., at \$106 per month, on the general conditions upon which the municipal hall of Ste. Cunégonde was rented with, moreover, the reserve of two nights a month.

The amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Lévy and Giroux—2.

Nays: Gadbois, Ward, DeSerres and Martin—4.

So the said amendment was lost, and the main motion was unanimously carried.

It was also

Resolved: To fix next Saturday, the 16 instant, for the visit to St. Henry and Ste. Cunégonde town halls: to arrange to meet at the St. Henry town hall, at 2.30, Saturday afternoon, and to invite the St. Henry and Ste. Cunégonde aldermen to attend said inspection.

2.—Submitted and read a letter from Messrs. V. A. Emond & Son, asking that they be authorized to submit another tender for the placing of a mechanical filter in the City Hall, the filter placed by another contractor, nearly three months ago, being still inoperative.

The City Hall superintendent explained why the Harris filter, which had been placed in the City Hall for nearly three months, is not yet working. The water pressure has often been defective when testing the said filter which reduces the pressure to such an extent that the water cannot be raised to the higher stories of the City Hall.

Resolved: That the secretary be instructed to notify the J. W. Harris Co. to put in proper working order the filter it has placed in the City Hall.

3.—Submitted and read a letter from the City comptroller, asking that a room be placed at the disposal of his two employees appointed to verify the Revenue cash books, and to compare same with the tax rolls, the said employees having no special office.

Resolved: That the City Hall superintendent confer in this connection with the City comptroller and report.

4.—Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Fire and Light Committee, (November the 7th), asking that a telephone be placed in their meeting room.

Laid on the table.

5.—Submitted and read extracts from the minutes of the Finance Committee (November the 9th) and of the Council (November the 11th), placing at this Committee's disposal \$120 for repairs to the roof of the Villeray town-hall.

Laid on the table.

"MUNICIPAL GAZETTE"

6.—The City clerk opened the following tenders for the leasing of the *Municipal Gazette*, sent according to a resolution adopted by this Committee, the 30th of October last: The Trades Publishing Co. "La Compagnie Marchand Frères, Limitée", and Mr. A. P. Pigeon.

Resolved: That the City comptroller, the Printing and